ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et nitroyante propriété de résidence de valeur dans le Troisième District.

Portant le No municipal 2535 avenue de l'Esplanade, entre les rues Dorgenois et Broad.

David G. Baldwin vs John C. Horter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,536—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot No 1246, borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues St Jean, Broad et Dorgenois, désigné par la lettre A, sur un certain plan fait par A. G. Brenan, ingénieur de ville, le 10me jour de janvier 1894, laquelle action fut passée et devis lesquels faits par Edgar Pilié, voyer, daté le 8 janvier 1894, et lequel arpentage fut ratifié après un ré-arpentage par J. Bayon, levé par L. W. Brown, ingénieur de ville, et est annexé pour référence à un acte passé, précédemment James Fahey, ensemble un notaire en cette ville, le 19me jour de février 1894. Ledit lot A étant plus amplement décrit et désigné sur ledit devis par les lettres A, B, C et D, et mesurant comme suit: Faisant face sur la rue Broad de la lettre C à la lettre B, six pieds et quatre pouces; faisant face sur l'avenue de l'Esplanade de la lettre B à la lettre A, deux cent quatre vingt quatre pieds huit pouces et quatre lignes; faisant face à la rue St Jean de la lettre C à la lettre D, trois cent seize pieds et six pouces, et sur le côté vers la rue Dorgenois, s'étendant le long d'une barrière existant sur ladite propriété et de la lettre A sur l'avenue de l'Esplanade à la lettre D, sur la rue St Jean, cent cinquante et un pieds cinq pouces et une ligne, laquelle dite barrière existant sépare le lot A du lot B, le tout comme démontré, marqué et désigné sur le devis ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. Howard McCulloh, avocat pour le plaignant.
20 août—20 21—sept 6 13 20 27—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No 1934 rue Deuxième, entre les rues Dryades et Rampart.

Mme Mary A. Vaught vs Mlle Mary E. Finerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 63,310—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot No 273 borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St Denis, désigné comme lot No vingt-deux et mesurant en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue Deuxième sur cent douze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Puig, avocat pour le plaignant.
2 août—2 9 16 23 30—sept 6

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

VENTE PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. F. Nicholson vs Charles J. Harry.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 5,883—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Paterne, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 2me jour de septembre 1901, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titre et intérêt du défendeur dans cette affaire, Chas J. Harry, dans et pour le procès No 62,836 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulé C. J. Harry vs John Minot, Division E, du dossier de ladite Cour. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. CHAS B. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 28 août—27 31 sep 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Fanny Everet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,601—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederick G. Freret, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CORNELL, Greffier.

Howe, Spencer & Cotton, avocats.
23 août—23 27—sept 1

Succession de C. B. Steere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,811—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par A. A. Herzet Alfred Steere, exécuteur testamentaire dudit, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CORNELL, Greffier.

Howe, Spencer & Cotton, avocats.
23 août—23 27—sept 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Connue comme les Nos 2010 et 2016 rue Baronne, entre les rues Joséphine et St-André (la rue de derrière étant la rue Brainard.)

Daniel H. Hoffman vs Succession de Andrew Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65,497—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaine lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilot borné par les rues Baronne, Joséphine, Brainard et St André et désignés par les numéros Cinq et Six; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro Cinq mesure trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur cent trente-six pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine, et cent trente-deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro Six et trente-deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond; et lot numéro Six mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur cent trente-deux pieds, onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division dit lot numéro cinq, cent trente-un pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté de et vers la rue St André et trente deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par John F. Braun, voyer et architecte, daté le 9 mars 1876, lesdits lots étant les mêmes lots qui sont désignés par les numéros Huit et Neuf sur un certain plan par L. H. Pilié, voyer, daté le 30 mai 1859 et annexé à un acte passé dans le Bureau de D. I. Ricardo, antécédemment notaire, sous la date du 5 décembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLaughlin, avocat pour le plaignant.
Août—8 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété du Deuxième District.

Portant le No 1030 Ste Anne, entre les rues Bourgogne et Rampart.

Gabriel Fernandez Jr, versus M. et Mme Joseph Verheyleweyghen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,814—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bourgogne, Rampart, Bourgogne, Tonlouse et St Louis, désigné par les Nos trois et quatre et mesurant chacun vingt quatre pieds plus ou moins de face à la rue Bourgogne sur cette même profondeur entre lignes parallèles; le lot No sept formant l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zeph Spearing, avocat pour le plaignant.
16 août—16 23 30—sept 6 13 19

In re Liquidation du Vienna Model Bakery, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,675—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par A. A. Herzet Alfred Steere, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CORNELL, Greffier.

Saunders et Gurley, Fred. C. Marr, avocats des liquidateurs.
24 août—24 28—sept 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Connue comme le No 1138 rue Valence, et coin de la rue Colisée, dans l'Ilot borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Cadiz.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Jeanie Hollander et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,689 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 19 septembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilot No 296, borné par les rues Valence, Colisée, Chestant et Cadiz, désignés comme lots Nos Sept, Huit, Neuf et Dix. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No sept formant l'encoignure des rues Valence et Colisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
9 août—9 16 23 30—sept 6 13

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Interdiction de Christian Thomas.
No 63,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu de divers ordres de l'Hon. Cour Civile de District, un lieu par l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile, paroisse d'Orléans, le juge Sommerville, agissant à ce moment pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis étant absent en congé, l'ordre daté et signé le 2 avril 1901; en vertu d'un deuxième ordre, édité ordre issu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, sous la date et la signature du 20 juin 1901, et en vertu d'un troisième ordre émis par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le juge Sommerville agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le juge Ellis absent en congé, le dit ordre daté et signé le 22 août 1901. Les divers ordres en sont décrits ayant été adressés à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, JEUDI, le 26 septembre 1901, à midi, les propriétés ci-après—

1° La buvette avec ses appartenances et applications, stock en vente, etc., récemment exploitée par Christian Thomas, interdit, à l'encoignure des rues Magazine et Septième, en cette ville.

Conditions—Le contenu de la buvette sera vendu pour du comptant. Le règlement devant être fait immédiatement après l'adjudication.

2° Cinq certains lots de terre situé dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage, fait par D. M. Brennan, député voyer de ville, daté le 9 avril 1901, dans l'Ilot compris entre les rues Octavia, Laurel et Annunciation et l'avenue Peters, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales, et parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 122 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Annonciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent formant l'encoignure des rues Magazine et Septième, dans l'Ilot borné par les rues Camp et Huitième. Ledit lot mesurant 28 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magazine sur 109 pieds 9 pouces de profondeur et façade sur la dite rue Septième.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur payables à 1 et 2 ans, après date, devant être garantis dans leur paiement par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, insolvant le pacte de non aliénando, confession de jugement hypothécaire d'avocats, transfert et livraison des polices d'assurances; l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les frais des timbres de guerre.

Acte de vente devant être passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 du montant de son enchère devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Propriété foncière,
303 rue Baronne.

Pilié à la Bourse.
J. B. Rosser jr, avocat pour le curatrice.
25 août—25—sept—1 5 15 22 26

Bourse des Propriétés Foncières, maintenant située au No 311 de la rue Baronne.

Jas. A. Brennan et fille.

JOLI COTTAGE DOUBLE

1223-1225 Rue St-Antoine,

Entre les rues St-Claude et Marais.

Succession de Joséphine De Bergue, Veuve de Joseph Alexandre Dubepre.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 18 septembre 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 21 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 350 de l'Ilot 30, d'après le plan du nouveau faubourg Marigny, lequel lot est maintenant désigné par le No 386 et est borné par les rues St-Antoine, St-Claude, Marais et Bagatelle, et le dit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations comprennent le joli cottage double 1223-1225 rue St-Antoine, contenant dans la bâtisse principale deux chambres, cuisine, citerne de chaque côté, et la bâtisse dans le fond contenant une chambre de chaque côté.

Conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option des encanteurs; la balance, s'il y en a, en billets payables un an au, garanti par lien du vendeur, hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

JAS A. BRENNAN ET FILLE,
Encanteurs, No 630 rue Gravier,
18 août—18 25—sept 1 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE

RESIDENCE COTTAGE.

SIMPLE DE CHOIX

8113, RUE JEANNETTE.

Entre l'avenue Carrollton et la rue Dublin.

Le lot mesurant 32' 6" sur 150' de profondeur.

Succession de Nicholas Reynolds.
No 65,894. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 juillet 1901, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'Ilot borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Sibley et Dublin, désigné comme lot No 23, et mesurant trente-deux (32) pieds six (6") pouces de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante (150') pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le joli cottage simple No 8113 rue Jeannette contenant 4 chambres

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un an, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 août—4 11 18 25—sept 1 4

PARC ASBURY, N. J.

Coleman House

Tout un carré d'Ilet sur l'ocean.

Hôtel de premier ordre.

FRANK B. CONOVER.

18juin—

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN COTTAGE DOUBLE

En bois, sur deux ventes lots de terre, 2112 rue d'Abadie, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de Martha Schelvy.
No 65,272 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er août 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 2112 rue D'Abadie, consistant en un cottage double en bois couvert en bardeaux, contenant trois chambres de chaque côté, bâtisse hangar avec 5 chambres, citernes, hangar, etc, dans le Troisième district de cette ville, dans l'Ilot No 35, borné par les rues Miro, Galvez, D'Abadie, et Aubry (maintenant Avenue St Bernard), désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis ou plan annexé à un acte de vente de Charles S. Singleton à Nathan Bell, exécuté en l'étude de Théodore Guyot, notaire, et mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue d'Abadie, 28 pieds 2 lignes de largeur dans le fond sur les et après profondeur—le lot No 4 ayant une profondeur de 84 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot No 3 et une profondeur de 98 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot No 5 lequel ayant une profondeur de 112 pieds 4 pouces sur la ligne de division du lot No 6.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et devant payer pour le terme non expiré de la police d'assurance; 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. Pomes, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

L. F. Bouchereau, avocat.
11 août—11 18 25—sept 1 8 11

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATION

300 balles de foin, 400 sacs de gâteaux de graines de coton, 1 lot de charbon, 1 lot de tuyaux, mulets, chevaux, charrettes, wagons, buggy, "cash register", coffre fort en fer, meubles de bureau, etc.

A L'ENCHERE PUBLIQUE

JEUDI, le 5 septembre 1901, à midi, sur les lieux, sur l'avenue Carrollton et l'intersection du Chemin de fer de la Vallée du Mississippi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 20 août 1901, et rendu dans l'affaire de F. Morrero vs son frère P. Morrero, No 63,858 du dossier de ladite cour, les effets mobilier ci-après décrits, à savoir:

Tout et particulièrement les articles ci-dessus énumérés et plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.

Friedrichs & Redersheimer, Encanteurs,
832 rue Commune.
25 août—25—sept 1 5

Jacob A. Reinach.

Dans l'affaire de la Masonic Temple Building Association en liquidation.

No 52,201, Cour Civile de District—Division D.

Il sera vendu par le soussigné encanteur, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, le JEUDI, 5me jour de septembre 1901, en vertu d'un décret daté le 29me jour d'août 1901, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée.

Un lot de comptes ouverts, dûs à l'association ci-dessus nommée. D'après la liste détaillée enregistrée dans le bureau de l'encanteur soussigné. Conditions — Comptant sur les lieux.

JACOB A. REINACH
636, Place Commerciale.
24 août—24 28—sept 2

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Demi lot de terre dans l'Ilot borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon.

Isidore Hernsheim vs Succession de J. W. H. Friedrichs.
No 65,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur— le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu lu et signé en cour ouverte le 29 juillet 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain demi lot de terre situé dans la Sixième District de cette ville, désigné par le No 192 (658), borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon, composé des lots six à dix sept inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur et face sur l'avenue Napoléon et sur la rue Berlin, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant H. C. Leake, notaire, le 12 janvier 1893.

Etant la même propriété que le plaignant a acquise conjointement avec le défunt J. W. H. Friederichs, par acte passé pardevant ledit notaire Leake à la dernière date mentionnée.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant James Simon, notaire

4 août—4 11 18 25—sept 5

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN SYNDIC.

Placement sûr en un magasin et résidence en bois à deux étages.

No 1016 RUE DRYADES,

Faisant face au dépôt et pave du I. C. R. R.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 126 rue Carondelet JEUDI, le 19 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 août 1901, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de James Veale vs ses créanciers, No 65,328 du dossier, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le magasin et résidence en bois à deux étages, d'un bon rapport, No 1016 rue Dryades, contenant boutique de barbier et cinq autres chambres, cour pavée, citerne, etc., dans l'Ilot borné par les rues Dryades, Baronne, Caillepe et l'avenue Howard. Le lot de terre mesurant 17 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades. 17 pieds 4 pouces dans le fond, 105 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 104 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté opposé. L'emplacement est excellent pour affaire et résidence, un placement sûr et productif.

Conditions comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Chas Forman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

B. E. Forman, avocat pour le Syndic.
16 août—16 25—1 8 15 19 sept

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Demi lot de terre dans l'Ilot borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon.

Isidore Hernsheim vs Succession de J. W. H. Friedrichs.
No 65,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur— le JEUDI, 5 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu lu et signé en cour ouverte le 29 juillet 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain demi lot de terre situé dans la Sixième District de cette ville, désigné par le No 192 (658), borné par les rues Clara, Willow, Berlin et l'avenue Napoléon, composé des lots six à dix sept inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur et face sur l'avenue Napoléon et sur la rue Berlin, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant H. C. Leake, notaire, le 12 janvier 1893.

Etant la même propriété que le plaignant a acquise conjointement avec le défunt J. W. H. Friederichs, par acte passé pardevant ledit notaire Leake à la dernière date mentionnée.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant James Simon, notaire

4 août—4 11 18 25—sept 5

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE EN BOIS,

1731 rue Rocheblave.

Succession de H. A. Godat.
No 29,199 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1731 rue Rocheblave, et comprenant un cottage en bois contenant 2 chambres, hangar, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Robertson, Carondelet, Josephine et St André, désigné par la lettre C sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Chas Slinger, ancien notaire en cette ville le 30 décembre 1867, ledit morceau ou portion de terre mesurant en mesure américaine 30 pieds de face sur la rue Rocheblave sur une profondeur de 128 pieds 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Josephine et 128 pieds, 1 pouce, 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue St André, et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1024 rue Colisée, comprenant une bâtisse à deux étages en bois retirée de la banquette, jolie grillage en fer et contenant au rez-de-chaussée, galerie sur le devant, vestibule salons doubles, salle à manger, cuisine, office, galerie dans le fond. Le premier étage contenant galerie sur le devant, vestibule, 5 grandes chambres à coucher, chambre à bain. Dans la cour est une dépendance contenant chambres pour buanderie, bois et charbon, citerne, etc.

2° Un certain lot ou portion de terre, situé, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Camp, Gravier, Hatchez et l'allée Bank, désignée comme lots 13 et 28 sur un plan particulier déposé en l'étude de Philip Lacoste, ancien notaire en cette ville, et mesurant d'après cela, en mesure anglaise, à savoir: le lot 13 à 21 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur 70 pieds de profond—un et le lot 28 à 21 pieds 7 pouces de face à l'allée Bank sur 44 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Hatchez et 44 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne vers la rue Gravier ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 330 rue Camp, connaissant en une bâtisse en briques à quatre étages, ayant gaz et eau partout et maintenant accessible par le "Times Democrat." La bâtisse fait face à la rue Camp et à l'allée Bank, traversant l'Ilet.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers ci-dessus et sur lesquelles des renseignements complets seront donnés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit avec lien du vendeur et hypothèque spécial devant être représenté par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les timbres du revenu intérieur des E. U. et les taxes de 1901 devant être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant James J. Woolfe, Notaire, aux frais des acquéreurs.

McClenney et Randolph, avocats.
7 août—10 11 24—sept 1 8 10

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Résidences

—ET DE—

Propriétés Commerciales,

Exceptionnellement bien situées dans les Premier et Quatrième Districts.

La résidence en briques 1336 rue St-André.

Les deux résidences simples, neuves et modernes, Nos 1932 et 1936 rue Prytanée.

La résidence en briques à deux étages, 1410 rue St. André.

La résidence en bois à deux étages, 2024 rue Colisée.

La résidence double à deux étages en briques, 1130 et 1132 rue St. André.

La jolie résidence simple en bois, 1238 rue St. André.

Les spacieuses résidences doubles en briques à deux étages. 1225 et 1227 rue St André.

—ENSEMBLE AVEC—

LOTS DE TERRE

FORMANT LA FAÇADE DE L'ILET ENTIER,

Rue St. André, entre les rues Chestnut et Camp.

L'entrepôt en briques, 430-436 rue Natchez.

Le magasin en briques à quatre étages, 400 rue Magasine.

La bâtisse en briques à quatre étages, 330 rue du Camp.

EDWARD CONERY BYRNES VS LES MINEURS BYRNES ET AL.

No 64,729 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 10 Septembre 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement signé le 5 août 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre décrit comme la quatrième partie ou portion d'un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Joséphine, Chestnut, St André et Colisée; ledit lot est désigné par le No 25 sur le plan original du faubourg Lafayette déposé au l'étude de Caroline Pollock, autrefois un notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre ici décrit mesurant 120 pieds 1 pouce de face à la rue St André sur 162 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Colisée, mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1226 rue St André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, retirée de la banquette et contenant vestibules, à peu près 16 chambres, chambre à bain, verandas sur le devant, galeries sur les côté et dans le fond, office, boudoir, etc., citernes, hangar